

Janvier 2010 – Avec un chiffre d'affaires de près de 37 Md€ (2008), 134 000 salariés et 2,4 Md€ de dépenses de R&D, l'industrie aéronautique et spatiale française occupe une position de premier plan parmi les pays européens. Elle dispose d'un tissu d'entreprises spécialisées dans les équipements aéronautiques de premier ordre grâce à la présence historique d'Airbus. Dans ce secteur, à forte connotation internationale (40% des composants d'un airbus A-380 sont fabriqués aux Etats-Unis), les exemples de coopérations sont multiples. On peut citer CFM International, une réussite exemplaire de coopération industrielle franco-américaine pour les moteurs CFM56, très appréciés des compagnies aériennes.

La sous-traitance aéronautique, industrie de très haute technologie, réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 Md€. Elle emploie 80 000 personnes et recouvre un large éventail d'équipements spécialisés: moteurs (Safran), électronique de bord (Thalès Avionics), radio navigation (Safran et Thalès), aménagement intérieur des avions civils (C&D Europe, Camel Diam), systèmes d'armes et missiles des aéronefs militaires (EADS, Thalès), trains d'atterrissage (Messier-Dowty, Hispano-Suiza).

Une dynamique de regroupement, au travers de partenariats croisés entre PME, est en cours dans le domaine de la sous-traitance aéronautique. Lors du dernier Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, plusieurs PME, telles Meca'Com, AeroTeam, Induxial, Ingéliance exposaient sous le même pavillon. Cette capacité à mutualiser les compétences constitue un facteur clé de l'attractivité de la France pour les investisseurs étrangers.

La sous-traitance aéronautique est très impliquée dans les technologies du futur. L'usage des matériaux composites dans l'aviation ne cesse d'augmenter, notamment les matériaux polymères afin de développer de nouvelles technologies d'ailes pour les futures générations d'avion. Ainsi, le japonais Toray, allié à son partenaire français Arkema, possède-t-il en Aquitaine une unité de production de fibres de carbone, Soficar, qui compte aujourd'hui plus de 200 employés et fait l'objet de développements réguliers afin de répondre à une demande croissante de la part des acteurs locaux, dont Airbus. Le sous-traitant aéronautique Spirit AeroSystems, dont le siège est aux États-Unis, a entamé, le 1er octobre 2009, la construction d'une usine d'assemblage de pièces composites à Montoir-de-Bretagne, en Loire-Atlantique, un investissement de plusieurs dizaines de millions d'€.

Les objectifs de développement durable du secteur aérien retenus par la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du **Grenelle de l'environnement**, dite «Grenelle I», sont, d'ici 2020, la réduction par passager-km de 50% de la consommation de carburant, de 80% des émissions d'oxyde de carbone et de 50% du bruit perçu. La pression environnementale impose à cette industrie des défis technologiques nouveaux, qui vont stimuler la R&D.

Les pôles de compétitivité constituent des atouts supplémentaires et contribuent pour une part importante à l'activité R&D de l'aéronautique. **Aerospace Valley** (Aquitaine et Midi-Pyrénées), avec 94 000 emplois dont 8 500 chercheurs, compte un nombre important de groupes internationaux parmi lesquels EADS, Freescale Semiconductors, Goodrich, Honeywell, Rockwell Collins, Siemens. **ASTech Paris Région** (Ile-de-France) regroupe 100 000 personnes, dont la majorité des emplois de R&D du secteur en France, et des acteurs importants, dont Dassault Aviation, Safran, Astrium. **Pégase** (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), avec 35 000 emplois dont 30% dans la recherche, est spécialisé dans l'Aéronautique de l'Espace et regroupe plus de 250 entreprises.

«La France dispose d'un tissu d'entreprises spécialisées dans les équipements aéronautiques de tout premier ordre en Europe, grâce à la présence historique d'Airbus et à la création récente de structures coopératives (pôles de compétitivité et groupement d'entreprises). Cette capacité à mutualiser les compétences est un facteur clé de l'attractivité de la France pour les investisseurs étrangers», précise David Appia, Président de l'AFII.

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux. L'AFII facilite la réalisation de votre projet en France. Elle est l'organisme économique de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'agence s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs. Pour plus d'informations, monique.girard-trapenard@afii.fr; ou consultez www.afii.fr